

N° 2022/E4/52

**Question orale déposée par Nadine NIVAGGIONI  
Au nom du groupe « Fà Populu Inseme »**

**OBJET : Plan territorial de prévention et de gestion des déchets.**

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

Lors de la session d'avril dernier, vous avez présenté le projet de Plan Territorial de Prévention et de Gestion des Déchets (PTPGD). Nous savons tous ici la nécessité de la résolution de cette problématique pour la Corse. Ce plan ambitieux, élaboré en concertation, notamment avec les intercommunalités et dans le respect des compétences de chacun, s'est avéré apporter de véritables réponses afin de sortir de cette crise que nous connaissons depuis de trop nombreuses années.

Dans un souci de construction partagée, nous avons pu échanger dans cette enceinte et au sein du CESEC, sur ce projet de Plan avant son passage en Commission de Consultation, d'Évaluation et de Suivi et le lancement de l'enquête publique, alors même que cette étape n'était pas indispensable. Des observations pertinentes ont été intégrées après ce débat.

Ainsi, Monsieur le Président, nous vous saurions gré de bien vouloir faire un retour de cette étape importante de la procédure, de ce que sa décision implique et de nous rappeler les prochaines étapes, avant de revenir ici même, pour un vote définitif.

De même, alors que s'est ouvert le processus de négociation « à vocation historique » avec le gouvernement, dans lequel l'ensemble des sujets devront être abordés, dans quelle mesure envisagez-vous d'inclure la problématique des déchets à ces discussions ?

À ringrazià vi.